

Annonce transmise  
Avis d'Appel Public à la Concurrence - Procédure Adaptée  
date d'émission : 13/03/2025 - 15:37

Contenu de votre avis

**NB : cet aperçu ne reflète que votre saisie.**

Les organes de publication se réservent la possibilité de remettre en forme l'annonce définitive en fonction des impératifs d'édition.

**Section 1 : Identification de l'acheteur**

Nom complet de l'acheteur : OPERATEUR DU PATRIMOINE ET DES PROJETS IMMOBILIERS DE LA CULTURE (OPPIC)

Type de Numéro national d'identification : SIRET

N° National d'identification : 18009208200023

Ville : Paris 13

Code Postal : 75647

Groupement de commandes : Non

**Section 2 : Communication**

Lien vers le profil d'acheteur : <https://www.marches-publics.gouv.fr>

Identifiant interne de la consultation : J222-00 Musée armée phase 1b

Intégralité des documents sur le profil d'acheteur : Oui

Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : Non

Nom du contact : Département des marchés et des affaires juridiques de l'OPPIC

Adresse mail du contact : Departement.marches@oppic.fr

**Section 3 : Procédure**

Type de procédure : Procédure adaptée ouverte

Conditions de participation :

Aptitude à exercer l'activité professionnelle - conditions / moyens de preuve : - Formulaire DC1, Lettre de candidature - Habilitation du mandataire par ses co-traitants (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>) ;

- Formulaire DC2, Déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>) ;

S'il s'appuie, pour présenter sa candidature, sur les capacités professionnelles, techniques et financières d'autres opérateurs économiques, le candidat produit les mêmes documents concernant cet opérateur économique que ceux qui lui sont exigés par l'acheteur public. Le candidat doit également apporter la preuve que chacun de ces opérateurs économiques mettra à sa disposition les moyens nécessaires, pendant toute la durée d'exécution du marché public ou de l'accord-cadre (documents à produire en annexe du formulaire DC2, si celui-ci est demandé par l'acheteur public).

Par ailleurs, le candidat peut présenter sa candidature sous la forme d'un DUME (document unique de marché européen) électronique, établi conformément au modèle fixé par le règlement de la Commission européenne établissant le formulaire type (,en lieu et place des documents mentionnés au 3.2.1).

Le DUME électronique peut être rempli sur le lien suivant : <https://dume.chorus-pro.gouv.fr/>

Le DUME doit être rédigé en français.

Capacité économique et financière - conditions / moyens de preuve : - Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les fournitures, services ou travaux objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles ;

- Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années ;

Capacités techniques et professionnelles - conditions / moyens de preuve : Présentation d'une liste des travaux exécutés au cours des cinq dernières années (2 à 5 références), appuyée d'attestations de bonne exécution pour les travaux les plus importants. Ces attestations indiquent le montant, l'époque et le lieu d'exécution des travaux et précisent s'ils ont été effectués selon les règles de l'art et menés régulièrement à bonne fin ;

- Indication des titres d'études et professionnels du candidat ;

- Déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation de marchés de même nature ;

- Certificats de qualifications professionnelles pour les lots mentionné ci-dessous :

(La preuve de la capacité du candidat peut être apportée par tout moyen, notamment par des certificats d'identité professionnelle ou des références de travaux attestant de la compétence de l'opérateur économique à réaliser la prestation pour laquelle il se porte candidat)

Qualifications par lot :

Pour le lot n°9 :

E2 ou E3 (courants forts et faibles, nécessaires pour l'alimentation des équipements et le SSI) - Mention "SSI" obligatoire (compétence spécifique en systèmes de sécurité incendie) ou à défaut toutes références permettant de justifier d'une complexité et d'enjeux similaires à la présente consultation.

Pour le lot n°10 :

Qualification Qualibat 3532 (Mex acier confirmée) ou 3512 (Mex tout type de bâtiment) et/ou 4412 Serrurerie-métallerie (Technicité confirmée) ou toutes références permettant de justifier d'une complexité et d'enjeux similaires à la présente consultation.

Technique d'achat : Sans objet

**Date et heure limite de réception des plis** : 18 avril 2025 à 12 h 00

Présentation des offres par catalogue électronique : Interdite

Réduction du nombre de candidats : Non

Possibilité d'attribution sans négociation : Oui

L'acheteur exige la présentation de variantes : Non

Critères d'attribution : Offre technique et économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le règlement de consultation, article 4.1

#### **Section 4 : Identification du marché**

Intitulé du marché : Extension et rénovation du musée de l'Armée

Code CPV principal

Descripteur principal : 45421000

Type de marché : Travaux

Description succincte du marché : Le présent règlement de consultation porte sur la première phase opérationnelle d'extension et rénovation du musée de l'Armée, aussi appelé projet MINERVE - phase 1b pour la réalisation de portes vitrées monumentales au droit des sas Orient et Occident du musée.

Le présent règlement de consultation concerne les lots suivants pour la phase 1b :

- Lot 9 : Electricité CFo/CFa / éclairage

- Lot 10 : Portes vitrées monumentales

Les lots 1 à 8 ont déjà été attribués lors de la première consultation de la phase 1a.

Lieu principal d'exécution du marché : Hôtel national des invalides 129 rue de Grenelle 75007 Paris

Durée du marché (en mois) : 12

La consultation comporte des tranches : Non

La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché : Non

Marché alloti : Oui

### **Section 5 : Lots**

Description du lot : Lot n°10 - portes vitrées monumentales au droit des sas orient et occident du musée Comprenant études, fabrication et pose de 6 portes vitrées monumentales à façon, 2 vantaux ouvrant à l'anglaise

Code CPV principal : 44220000

Estimation de la valeur hors taxes du lot : euros

Lieu d'exécution du lot : Paris

Description du lot : Lot n°9 - Electricité CFO/CFA et éclairage - travaux d'accompagnement à la réalisation du projet d'aménagement des sas Orient et Occident (électricité CFO/CFA - fourniture et pose d'éclairages - SSI)

Code CPV principal : 45310000

Estimation de la valeur hors taxes du lot : euros

Lieu d'exécution du lot : Paris

### **Section 6 : Informations Complémentaires**

Visite obligatoire : Oui

Détail sur la visite (si oui) : Les modalités des visites sont précisées dans le règlement de consultation. Les visites sont obligatoires pour les lots sous peine de rejet de l'offre pour irrégularité.

Autres informations complémentaires : Le dossier de consultation des entreprises est mis gratuitement à disposition de chaque candidat en téléchargement depuis la plate-forme de dématérialisation de l'OPPIC : <https://marches-publics.gouv.fr>

Le téléchargement du dossier pourra se faire librement sans inscription préalable à la plateforme, ils ne seront pas automatiquement informés des éventuelles modifications et compléments apportés au dossier.

A) Les variantes libres ne sont pas autorisées.

B) Pour obtenir des renseignements d'ordre administratif et technique qui leur seraient utiles lors de leur étude, les candidats devront faire parvenir, au plus tard 6 jours avant les date et heure limites, une demande par la plateforme PLACE.

C) Le pouvoir adjudicateur se réserve le droit de négocier.

Voies et délais de recours :

- Référé précontractuel : avant la conclusion du marché (articles L5511 à 12 et R5511 à 6 du code de justice administrative) ;

- Référé contractuel : à défaut de publication d'un avis d'intention de conclure, action à exercer dans un délai de 6 mois à compter du lendemain du jour de la conclusion du marché (articles L55113 à 23 et R5517 à 10 du code de justice administrative) ;

- Recours pour excès de pouvoir : dans un délai de 2 mois à compter de la notification de la décision de rejet (articles R4211 et R4213 du Code de justice administrative) ;

- Recours de plein contentieux : dans un délai de 2 mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité concernant l'attribution du marché.

Date d'envoi du présent avis : 13/03/2025

Mots clés: Monuments historiques

Données non publiables à destination des supports de diffusion

Référence de l'annonce dans le module de publication : **4181756**

Supports de publication choisis pour cette annonce

Votre annonce sera publiée comme suit :  
BOAMP Publication intégrale

**Département** : 75 - Paris

Données de facturation

**Libellé de la facture** :

OPPIC

OPPIC SERVICE ADMINISTRATIF ET FINANCIER 30 RUE DU CHATEAU DES RENTIERS

75647 - Paris 13

**Adresse d'expédition** :

-